BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

BSV FLASH MARAICHAGE – N°1 DU 12 MAI 2021

rédigé par Claire NICOLAS - Chambre d'agriculture Pays de la Loire - CDDL

ACTUALITÉS

Bilan Météorologique P.1
Ravageurs P.2
Maladies P.3
FOCUS : *Noctuelles* P.4

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant ici

Les conditions climatiques humides ont favorisées le développement des maladies telles que l'oïdium, le botrytis et le sclérotinia. Surveillez vos parcelles.
Les ravageurs estivaux sont présents. Leur activité est ralentie par la diminution des températures. Les pucerons s'installent sur toutes les cultures présentes.

BILAN METEOROLOGIQUE

Source : Weather Measures

	Pluviométrie 2021 mm (S 18)	T min (S 18)	T max (S 18)
Allonnes (49)	184,9 mm (+32,2)	0°C	26°C
Challans (85)	216,6 mm (+13,9)	3°C	23°C
St-Philbert-de-Grand-Lieu (44)	210 mm (+20,2)	1°C	23°C
La Planche (44)	215,3 mm (+20,2)	-1°C	23°C
Laval (53)	145,9 mm (+16,3)	4°C	23°C
La Roche-Sur-Yon (85)	231,9 mm (+17,9)	3°C	23°C
St-Mathurin-sur-Loire (49)	176,9 mm (+31,6)	-1°C	25°C

Les conditions climatiques de la semaine 18 ont été plus humides que les semaines précédentes. Cette humidité est favorable au développement des maladies aussi bien sous abri qu'en plein champ. La semaine 19 est plus pluvieuse avec des températures plus fraiches qui devraient ralentir le développement des ravageurs estivaux. Les maladies devraient être favorisées par ces conditions climatiques.
Les conditions climatiques actuelles semblent se maintenir sur les prochains jours. Surveillez vos parcelles.

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web…
- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

… ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution : https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

POLLENIZ PROTÉGER LE VÉGÉTAL ET NOTRE ENVIRONNEMENT

RAVAGEURS

Alliums

Dans le 44, des **pucerons** et des **thrips** sont toujours observés en parcelles de poireau.

En semaine 18, la **mouche mineuse** est toujours présente dans les parcelles de poireaux suivies dans le 44. A Cholet (49), on nous signale la présence de larves de mouche mineuse en pépinière de poireau.

Asperge

En semaine 19, les populations de **criocère** augmentent fortement avec 100% de criocères adultes et d'œufs observés à Villebernier (49). Des criocères adultes et des œufs nous sont également signalés dans le 85 et à Chemillé-en-Anjou (49).

La présence de **coccinelles** nous est signalé à Villebernier (49) et à Chemillé-en-Anjou (49).

A Villebernier (49), aucune **mouche de l'asperge** n'a été piégée en semaine 19.

La présence de **pucerons** ailés nous est signalée sur 5% des plantes dans la parcelle suivie à Villebernier (49).

Brassicacées

A Dénezé-sous-Doué (49), aucune **mouche des semis** et aucune **mouche du chou** n'a été piégée cette semaine. Des dégâts de mouche du chou nous sont signalés à Ste-Gemmes-sur-Loire (49) sur 58% des plants de chou.

A Longué-Jumelles (49) et Dénezé-sous-Doué (49), on nous signale la présence d'adultes de ***Xenostrongylus deyrollei*** sur les cultures de Brassicacées présentes. Des dégâts sont observés sur 20% des plants de chou à Longué-Jumelles (49).

La pression **altise** se maintient à Longué-Jumelles (49), des individus sont observés sur chou et radis. Aucun individu n'est observé dans la parcelle de chou suivie à Dénezé-sous-Doué (49). Des altises sont observés en radis à Ste-Gemmes-sur-Loire (49) et ont provoqués des dégâts sur la culture.

Des **pucerons** ailés sont observés sur culture de chou dans le 49.

Carotte-Céleri

En semaine 19, aucune **mouche de la carotte** n'a été piégée à Longué-Jumelles (49), Dénezé-sous-Doué (49) et Ste-Gemmes-sur-Loire (49).

A Dénezé-sous-Doué (49), 1.5 **mouches du céleri** par plaque ont été piégées en parcelle de carotte. Dans les autres parcelles suivies, aucune mouche du céleri n'a été piégée.

Dans le 49, on nous signale la présence de **pucerons** ailés sur culture de carotte et céleri.

Cucurbitacées

En parcelle de concombre et courgette, la pression **pucerons** est variable en fonction des exploitations : 50% des concombres touchés à Dénezé-sous-Doué (49), 2% des courgettes et 60 % des concombres à Ste-Gemmes-sur-Loire (49) et 70% des courgettes à Longué-Jumelles (49). A Saumur (49), aucun puceron n'est observé dans la parcelle de courgette suivie.

Une présence importante de **coccinelles** nous est signalée sur les concombres à Ste-Gemmes-sur-Loire (49).

A Dénezé-sous-Doué (49), la pression **acarien** se maintient avec 20% des plantes touchées.

Fraisiers

A Saumur (49), les populations de **pucerons** et d'**acariens** augmentent avec respectivement 20% et 40% de plantes touchées.

A St-Georges-sur-Loire (49) et Chemillé-en-Anjou (49), on nous signale une forte pression acariens en parcelle de fraisiers. On nous signale également quelques pucerons et momies à St-Georges-sur-Loire (49).

Œufs et Adulte de criocère - Crédit photo : GDM

RAVAGEURS (SUITE)

Salades

En semaine 19, on nous signale la présence de **pucerons** sur 10% des plantes à Longué-Jumelles (49) et 5% des plantes à Ste-Gemmes-sur-Loire (49). A Villebernier (49), aucun puceron n'est observé.

Dans le 49, on nous signale la présence de pucerons ailés et de **noctuelles défoliatrices** en salade de plein champ.
A Grézillé (49), Villebernier (49) et Saint-Martin-de-Sanzay (79), on relève respectivement 7, 16 et 16 *autographa gamma.* A Villebernier (49), 5 *agrotis segetum* sont aussi piégés cette semaine.

Solanacées

En semaine 19, la pression **pucerons** se maintient sur poivron, aubergine et tomate.
A Saint-Martin-de-la-Place (49) et Chemillé-en-Anjou (49), la pression reste faible sur la culture tomate. A St-Georges-sur-Loire (49), des pucerons sont également observés sur culture de poivron.

En tomate, à Saumur (49), la pression augmente légèrement et les premiers foyers sont observés. On nous signale la présence du ravageur sur 15% des plantes.
A Ste-Gemmes-sur-Loire (49), on nous signale la présence de pucerons sur 2% des tomates et sur 80% des aubergines.
Sur aubergine, les populations de pucerons se maintiennent à Dénezé-sous-Doué (49) avec 100% de plantes présentant au moins un individu.

Une présence importante de **coccinelles** nous est signalée sur les aubergines à Ste-Gemmes-sur-Loire (49).

A Dénezé-sous-Doué (49), la pression **acariens** est identique à la semaine dernière avec 100% des plantes présentant de l'acarien.

Comme la semaine dernière, aucune **mineuse de la tomate** n'a été relevée dans le piège situé à Ste-Gemmes-sur-Loire (49).

MALADIES

Brassicacées

A Longué-Jumelles (49), on nous signale la présence de **mildiou** sur les cultures de radis et chou.

Cucurbitacées

Dans le nord Mayenne (53), on nous signale un premier foyer d'**oïdium** sur courgette.

Fraisiers

On nous signale des dégâts de **phytophtora** sur fraisiers dans le 85.

Salades

Des dégâts de **botrytis** et **sclérotinia** sont observés sur 2% des laitues à Longué-Jumelles (49)

Solanacées

A Varennes-sur-Loire (49), de nouveaux dégâts de **botrytis** sur les tiges sont observés sur des plants de tomate.

Des symptômes de **mildiou** sur pomme de terre nous sont signalés dans le 85.

Oïdium sur courgette - Crédit photo : CAB

FICHE FOCUS : NOCTUELLES

Source : ephytia

Description du ravageur :

Agrotis segetum : L'adulte mesure 40 mm d'envergure. Les ailes antérieures sont brunes foncées avec, au centre, une tache circulaire plus claire. Les ailes postérieures sont blanches chez le mâle et grises chez la femelle. Le pourtour des ailes porte un mince liseré noir.

La larve mesure 45 à 50 mm, la tête est rougeâtre, le corps grisâtre avec deux lignes parallèles dans la région médiane. Sur chaque segment, 2 petites taches noires à l'avant et 2 à l'arrière portant chacune une petite soie.

Autographa gamma : L'adulte est un papillon d'envergure de 30 à 45 mm. Le corps est velu et marron clair. Les ailes antérieures présentent de nombreux dessins teintés de marron ou de gris. Cette espèce est principalement caractérisée par la tache blanc crème rappelant la forme de la lettre grecque gamma présente au milieu des ailes antérieures. Les ailes postérieures sont marron clair avec une large bande foncée.

La chenille au dernier stade mesure environ 4 cm. Elle est munie de 2 paires de fausses pattes abdominales et d'une paire de fausses pattes anales. Elle se déplace à la manière d'une chenille arpenteuse. La chenille de la noctuelle gamma présente dorsalement une série régulière de poils abdominaux. La tête de la chenille est ornée d'une ligne latérale noirâtre. Le corps est de couleur variable mais généralement vert amande clair, parfois à reflets bleuâtres. La face dorsale est parcourue par 6 petites lignes blanchâtres. Le flanc de la larve est marqué par une bande jaunâtre continue qui enserre les stigmates abdominaux. Chaque stigmate est lui-même blanc, cerclé de noir.

Helicoverpa armigera : L'adulte présente des ailes antérieures de couleur jaunâtre tendant à l'orange chez la femelle et au gris-verdâtre chez le mâle, avec une légère bande transversale plus foncée dans le tiers distal. Les ailes postérieures sont gris clair avec une large bande marginale foncée et une petite tache brun tout près de la base. Il existe une forme foncée et une forme claire de ce papillon.

La larve mesure 3 à 4 cm de long. La capsule céphalique est brune, de même que la plaque thoracique et la plaque anale. Le corps est orné de minces bandes dorsales foncées, flanquées de bandes plus claires. Les deux bandes latérales claires et sinueuses, sur lesquelles les stigmates sombres se détachent, très caractéristiques. La couleur de fond est soit verdâtre ou jaunâtre, soit marron-noirâtre.

FICHE FOCUS : NOCTUELLES

Cycle de développement :

Agrotis segetum : il y a 1 à 2 générations annuelles. Cette noctuelle hiverne à l'état de chenille à des stades différents selon les régions ; la reprise de développement a lieu en mars-avril. Les adultes apparaissent de la mi-avril à début juin et la 1ère génération larvaire se développe de juin à juillet. Dans le nord de la France, ces larves arrivées au dernier stade hivernent à moins qu'elles ne se nymphosent dans le sol ; les adultes sortis en août sont à l'origine d'une 2ème génération larvaire. La période à risque est de mai à novembre.

Autographa gamma : le cycle annuel et saisonnier donne généralement naissance à 2 générations chevauchantes d'adultes en France. La période à risque est de juin à novembre. L'optimum du développement larvaire se situe entre 24 et 30°C. En plein champ, les larves effectuent leur cycle en 20-25 jours en été. En serre, ce dernier peut être réduit de moitié.

Helicoverpa armigera : les adultes apparaissent en avril-mai et on peut les observer jusqu'au mois d'octobre à cause de leurs longues migrations. Les femelles pondent plusieurs centaines d'œufs, sur tous les organes du végétal, fleurs et fruits compris. Les œufs peuvent éclore en moins de 3 jours à la température optimale de 27-28°C. La période à risque est de juillet à fin octobre.

Dégâts sur les cultures :

Agrotis segetum : les chenilles sont très voraces. Néanmoins, les pullulations de gravité exceptionnelle sont rares.

Autographa gamma : la chenille est active surtout pendant la nuit, elle dévore le limbe des feuilles et sectionne les pétioles. Le jour, elle reste plaquée à la face inférieure des feuilles. Les chenilles sont souvent à l'origine de très graves dégâts dans les cultures de plein champ et en serres où les plantes peuvent être fortement endommagées ou totalement détruites. Les dégâts sont principalement provoqués par les larves âgées très voraces.

Helicoverpa armigera : les dégâts les plus graves sont provoqués par l'attaque des organes reproductifs tels que les boutons et les capitules des fleurs, les baies. Encore très jeunes et petites, les chenilles s'insinuent beaucoup dans les tomates et passent inaperçues dans les tomates pelées. Le plus souvent, les baies sont creusées de l'extérieur, aux trois quarts. Chez les légumineuses, les fleurs sont attaquées et les gousses trouées.

Autographa gamma sur culture de laitue - Crédit photo : CDDL

FICHE FOCUS : NOCTUELLES

Les plantes hôtes :

Agrotis segetum : les plantes spontanées, chiendent, liseron, plantain, et les plantes légumières en particulier sur jeunes plantations de salades, persil, épinard, chou.

Autographa gamma : plus de 200 plantes hôtes, allant des plantes herbacées aux plantes ligneuses et des adventices aux plantes cultivées. Parmi les plantes maraichères cultivées attaquées en France, on retiendra notamment : l'artichaut, la betterave commune, la betterave sucrière, le blé tendre, la carotte cultivée, la chicorée amère et ses variétés cultivées, les choux et autres crucifères, les haricots, les laitues, l'épinard, l'oignon et l'échalote, le panais cultivé, le persil cultivé, les piments et poivrons, le poireau, le pois-chiche, le pois cultivé, la pomme de terre, le radis cultivé, la roquette, et la tomate.

Helicoverpa armigera : une des espèces les plus nuisibles sous abris, essentiellement sur tomate, poivron, aubergine.

Autographa gamma dans un piège à phéromones—Crédit photo : CDDL

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, … sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2021 PAYS DE LA LOIRE

Rédacteur : Cécile SALPIN - CAPDL- CDDL - cecile.salpin@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Groupe technique restreint : CDDL - SRAL - GDM - CDDM - POLLENIZ.

Observateurs : CDDL - CDDM - Coopérative Rosée des champs - Fleuron d'Anjou - GAB44 - CAB - GDM - Val Nantais - CLAUSE - Terrena Semences - Vilmorin - CNPH La Ménitré – CECOVAL - L'Aubépin - Maraichers.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche
avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.